FORMATION AVOCATS · MANAGEMENT AU CABINET

Encadrer votre équipe sans y passer vos soirées.

On vous a formé au droit, pas au management. Pourtant il faut confier un dossier à un collaborateur, recadrer une assistante, accueillir un stagiaire, gérer une tension dans l'équipe.

Le management est la première demande de formation des cabinets d'avocats. Cette journée vous donne les outils d'un ancien cadre de terrain, qui a dirigé des équipes pendant 13 ans.

Le management, le métier que personne ne vous a appris.

- Confier un dossier et retrouver un travail qui ne correspond pas à l'attente
- Recadrer une erreur ou un retard sans abîmer la relation
- Accueillir et faire monter en compétence un collaborateur ou un stagiaire
- Gérer une tension entre deux membres de l'équipe

Objectifs pédagogiques

- Déléguer avec une consigne claire et vérifiable
- Faire un retour constructif et conduire un recadrage
- Mener un point d'équipe court et utile
- Désamorcer une tension entre collaborateurs
- Adapter votre style de management à chaque personne

Programme

1. **Matin · Votre rôle de manager** : Ce que l'équipe attend de vous, les erreurs classiques du « manager malgré lui ».
2. **Déléguer un dossier** : La consigne en 5 points, le suivi sans micro-management ; mise en situation.
3. **Le retour et le recadrage** : Dire ce qui ne va pas avec des faits, écouter, convenir de la suite ; mise en situation.
4. **Après-midi · Le point d'équipe** : Animer 15 minutes utiles chaque semaine.
5. **Les tensions dans l'équipe** : Écouter les deux parties, reformuler, poser un cadre ; mise en situation.
6. **Votre plan d'action** : Trois changements à tester dans les deux semaines.

Informations pratiques

Public	Avocates et avocats, quel que soit le mode d'exercice et l'ancienneté ; collaborateurs et juristes de cabinet
Prérequis	Aucun
Durée et horaires	7 heures · 9 h – 12 h 30 et 14 h – 17 h 30
Lieu et format	Inter à Pau-Lescar ou à Bayonne · intra dans votre cabinet ou votre barreau · visio possible par demi-journées
Groupe	6 à 12 participants
Tarif	390 € par participant en inter · intra cabinet ou barreau dès 1 600 € la journée (jusqu'à 12 participants) · exonéré de TVA (formation professionnelle continue)
Financement	Avocats libéraux : prise en charge possible par le FIF-PL, dans la limite de son plafond annuel (900 € par avocat en 2026). Collaborateurs salariés : financement par le cabinet. Voir les financements.
Méthodes	20 % d'apports courts, 80 % d'entraînement : mises en situation tirées de vos cas

	réels, retours individualisés, livret remis à chaque participant
Évaluation	Questionnaire de positionnement, mises en situation observées, évaluation des acquis et de la satisfaction en fin de formation, suivi à 3 mois
Inscription et délais	Inter : jusqu'à 15 jours avant la session. Intra : 4 à 6 semaines entre le premier échange et la formation. Convention ou contrat envoyé avant le démarrage.
Accessibilité	Une situation de handicap ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : en savoir plus.
Formateur	Dominik Hansen
Indicateurs	Nouvelle formation : indicateurs publiés après la première session. Ensemble de nos formations : 9,7/10 de satisfaction moyenne.

Questions fréquentes

Je suis seul avec une assistante : est-ce pour moi ?
Oui. La plupart des situations travaillées (déléguer, recadrer, faire un retour) concernent aussi les petites structures.

Ces heures comptent-elles pour ma formation continue ?
Vous recevez une attestation de présence et de fin de formation, avec le programme détaillé, à joindre à votre déclaration annuelle. La formation porte sur des compétences directement liées à l'exercice de la profession.

Ce que je raconte reste-t-il confidentiel ?
Oui. On travaille sur des situations professionnelles, jamais sur des éléments couverts par le secret : les cas sont anonymisés et rien ne sort de la salle.

Peut-on organiser la formation pour tout le cabinet ?
Oui, en intra, dans vos locaux, avec un programme ajusté à vos contentieux et à votre organisation. Comptez 4 à 6 semaines entre notre premier échange et la formation.

Contact et inscription : 07 82 11 22 85 · hansenformation@gmail.com · hansen-institute.com
Hansen Institute, SAS au capital de 3 000 € · 6 allée de la Maïsoeta, 64230 Uzein · SIRET 830 549 465 00011 · Déclaration d'activité n° 75 64 04937 64 (ne vaut pas agrément de l'État) · Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation · Formation exonérée de TVA.